

ÉCOLE AHUNTSIC

Quartier 2 / Bordeaux - Ahuntsic

Conseil d'établissement

Procès-verbal
Le 9 novembre 2023

1 Ouverture de l'assemblée

1.1 Prise de présences

1.1.1 Étaient présents :

Parents	Équipe école	OPP	Service de garde	Fondation
Thu-Nhon Luu	Stéphane Rochefort		Nerlende Millien	Stéphanie Dubuc
El Mustapha Jaouhar	David Lehoux			
Sami Tannoury				
Marie-Claude Lamarche	Marie-Christine Doré			
Étienne Lamontagne				

1.1.2 Étaient absents :

Parents	Équipe École	OPP	Service de garde	Fondation
	Marique Lamothe	Marie-Josée Lessard		

1.2 Vérification du quorum

CÉ 9 novembre 2023	Le quorum est atteint à 18 :33
--------------------	--------------------------------

~~2 Visite de la conseillère municipale, Nathalie Goulet et Mme~~

~~2.1 Brooke Deluca, responsable du soutien aux élu.es~~

3 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 9 novembre

CÉ 9 novembre 2023	IL EST PROPOSÉ par Madame Doré et appuyé par Madame Lamarche que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes
--------------------	---

Modifications :

- La visite de Mme Goulet sera reportée après qu'elle aura reçu la mise à jour de ses ingénieurs
- La réglementation 2023-2024 du service de garde sera présenté au CÉ du mois de décembre

4 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 4 octobre

CÉ 9 novembre 2023

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jaouhar et appuyé par Madame Millien que le procès-verbal du 4 octobre soit adopté avec corrections.

Les corrections seront apportées au PV par Madame Doré avant d'être archivé par Monsieur Rochefort.

5 Parole au public (observateur)

Sans sujet

6 Rapport de la direction

6.1 Informations :

6.1.1 Des nouvelles des nôtres

M01 Julie Adam sera remplacé par Doris Jiofack

6.1.2 Projet éducatif

La journée pédagogique prévue pour travailler les moyens et les actions sera peut-être reportée dû à la grève. Le cas échéant le CÉ aura un retour au CÉ de janvier plutôt qu'à celui de décembre.

6.1.3 Réfection du pavillon principal

Le CcssdM s'est vu refuser le budget pour la réfection du pavillon principal par le ministère. Le projet ira de l'avant malgré tout via d'autres enveloppes du CcssdM. Il n'est pas attendu que le calendrier soit impacté mais peut-être qu'il y aura une incidence sur le cahier des charges.

Des membres parents ont exprimés leur inconfort par rapport à la formulation de la lettre nous informant de ce changement sur le financement :

- Bien que la lettre se veuille rassurante quant à l'avancement du projet, il n'est pas explicitement confirmé que la nouvelle enveloppe couvrira le budget prévu dans son entièreté et si le cahier des charges et le calendrier convenus seront respectés. Le CÉ désire que le CcssdM s'engage clairement à sur ces points.
- Le CÉ est très étonné d'apprendre seulement maintenant que le financement du projet n'avait pas été soumis avant le début des travaux et voudrait plus de transparence quant à cette gouvernance afin d'être en mesure de faire des retours informés.

6.1.4 Présentation du budget d'une école

- L'école présente un surplus (environ \$24000) lié à des dépenses qui n'ont pas été utilisées au maximum dans le contexte spécifique de l'école i.e. des mesures du ministères très spécifiques qui ne s'appliquaient pas
- L'applicabilité ou pas des mesures n'a pas d'incidence sur la disponibilité de ces fonds l'année suivante

6.1.5 Mesure 15024 Aide aux parents

La direction consulte le CÉ pour dépenser cette mesure.

Monsieur Tannoury suggère de reconduire l'abonnement à aider mon enfant (ex. :la conférence d'un psychologue sur la discipline avec les enfants)

Les membres du CÉ reviendront éventuellement avec d'autres suggestions.

6.1.6 Présentation des sorties éducatives

Manqué le point, à mettre à jour au besoin

6.2 Point d'approbation (accord) :

6.2.1 Planification

CÉ 9 novembre 2023	IL EST PROPOSÉ par monsieur Madame Lamarche d'approuver la planification du contenu en éducation à la sexualité et du COSP et appuyé par Monsieur Lehoux
--------------------	--

6.2.2 Éducation à la sexualité

La planification de l'année précédente sera reconduite

6.2.3 COSP



6.3 Point d'adoption (modification) :

6.3.1 Critères de sélection d'une direction d'école

CÉ 9 novembre 2023

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Tannoury d'adopter les critères de sélection d'une direction d'école tels que priorisés dans le document en annexe du procès-verbal et appuyé par Monsieur Jahouar

Ajouter lien au fichier de critères archivé.

7 Parole aux membres :

7.1 Enseignants

Sans objets

7.2 Service de garde

7.2.1 Règlementation 2023-2024

7.2.2 Organisation des sorties pédagogiques (à ajouter dans modif ordre de jour)

Retour sur les manques à gagner lorsque les enfants inscrits ne se présentent pas. Le CÉ suggère que l'empressement lors de l'inscription peut, entre autres, mener à cette situation. Le service de garde analysera d'autres approches permettant une inscription plus précise

7.3 OPP

- 1) La campagne d'articles promotionnels des Coyotes de l'école Ahuntsic est lancée (ou le sera sous peu!)
- 2) Une première à l'école, 2 soirées cinéma sont prévues ! Le 17 novembre pour les 1-2-3 et le 23 novembre pour les 4-5-6. Le coût d'entrée sera de 2\$, et cela inclus le popcorn. Invitation à venir!
- 3) Les élèves inscrits aux activités parascolaires auront la chance de participer à un tournoi d'échecs amical ainsi qu'au Festival Sportif d'Ahuntsic. Bien entendu, ses événements sont sous forme volontaire et 100% axés sur le plaisir. Les deux événements sont en décembre.
- 4) Les midis sportifs sont lancés. Nous avons:
 - Lundi: soccer féminin
 - Mardi: basketball mixte
 - Vendredi: volleyball mixte
- 5) Le déjeuner de Noël se déroulera le 21 décembre cette année et une nouvelle formule a été voté!

7.4 Fondation

Courrier pour articles promo arrivera sous peu

Les campagnes de Bo Sapin et des dons sont terminées

7.5 Représentant au comité de parents du CSSDM

7.5.1 Faits saillants de l'AG du 24 octobre

- Réunion en personne au centre administratif du CcssdM
- PERSONNE INVITÉE :
 - Chloé Normand, Directrice adjointe de service et secrétaire générale au CcssdM
 - Marie-Ève Dorion, Protectrice régionale de l'élève
 - Sylvain Martel, Conseiller stratégique au RCPAQ
- INFOS
 - [Présentation](#) du Projet de Règlement sur le traitement des plaintes au CcssdM en vue de la consultation. La date limite fixée pour recevoir les commentaires est le 10 novembre 2023 et les membres sont invités à envoyés leurs commentaires à l'adresse comite.parents@cssdm.qc.ca. L'entrée en vigueur du projet se fera le 24 novembre 2023 après adoption au conseil d'administration.
 - [Présentation](#) de la Loi sur le protecteur national de l'élève (LPNÉ) qui a été mise en vigueur le 28 août 2023. Les informations sur ce service seront affichées dans les écoles et sur leurs sites internet. Maître Jean-François Bernier, protecteur national de l'élève a préparé une capsule qui disponible via le lien suivant <https://www.youtube.com/watch?v=QJNLwUR2-3I>.
 - Présentation du Regroupement des comités de parents autonomes du Québec et invitation à consulter le site web <https://rcpaq.org/>.

8 Levée de l'assemblée

CÉ 9 novembre 2023	IL EST PROPOSÉ par monsieur Lamarche de lever l'assemblée à 20 :32 et appuyé par madame Millien
--------------------	---